

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 5 avril 2017

Nombre de Conseillers en exercice	29
Nombre de Conseillers présents (pour partie)	23
Nombre de pouvoirs	8
Nombre d'absents	0

L'An deux mil dix sept le cinq avril à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de PERROS-GUIREC, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Erven LÉON, Maire**.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Erven LÉON **Maire** - M. Bernard ERNOT - Mme Isabelle LE GUEN - M. Christophe BETOULE – Mme Maryvonne LE CORRE – M. Yannick CUVILLIER – Mme Annie HAMON - M. Jean-Claude BANCHEREAU, **Adjoints au Maire** – M. Jean-Yves KERAUDY – Mme Sylvie AUDRAIN – Mme Annie ROPARS - M. Christophe TABOURIN – Mme Mylène de France - Mme Patricia DERRIEN – M. Jean-Christophe PIERRE – M. Thierry LOCATELLI - Mme Armelle INIZAN (*pour partie*) – M. Alain COÏC (*pour partie*) - Mme Yvonne DEMOREST - Mme Sabine DANIEL-QUINQUIS - M. Jean-Louis PERON - Mme Sylvie BOURBIGOT – M. Philippe SAYER, **Conseillers Municipaux**, formant la majorité des membres en exercice.

POUVOIRS :

Catherine PONTAILLER	Pouvoir à Erven LÉON
Roland PETRETTI	Pouvoir à Christophe BETOULE
Jean BAIN	Pouvoir à Annie HAMON
Véronique FRENOY-COATANTIEC	Pouvoir à Jean-Claude BANCHEREAU
Gwen-Haël ROLLAND	Pouvoir à Patricia DERRIEN
Armelle INIZAN	Pouvoir à Yvonne DEMOREST (à partir de la délibération n°2017-41-3.5)
Alain COÏC	Pouvoir à Sabine DANIEL-QUINQUIS (à partir de la délibération n°2017-41-3.5)
Michel PEROCHE	Pouvoir à Philippe SAYER

ABSENT EXCUSÉ :

Néant

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal, **Sylvie AUDRAIN** ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET : Tarifs de la location du podium mobile du service Fêtes et Cérémonies

2017-51-7.10

TARIFS DE LA LOCATION DU PODIUM MOBILE DU SERVICE FÊTES ET CÉRÉMONIES

Bernard ERNOT expose au Conseil Municipal que la Ville possède un podium mobile bâché de 8mx6m et qu'elle a eu plusieurs demandes de location.

Pour répondre à ces demandes, Bernard ERNOT propose au Conseil Municipal de fixer, à compter du 5 avril 2017, le tarif de location du podium mobile de la Ville de la façon suivante :

TARIFS DE LOCATION DU PODIUM MOBILE

DÉSIGNATION	SUR LA COMMUNE DE PERROS-GUIREC		SUR LES COMMUNES EXTÉRIEURES DANS LA LIMITE DE 10 KMS		SUR LES COMMUNES EXTÉRIEURES AU-DELÀ DE 10 KMS ET DANS UN RAYON N'EXCÉDANT PAS 30 KMS	
	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2016	Tarifs 2017
LOCATION PODIUM WEEK-END	520 €	530 €	520 €	530 €	520 €	530 €
LOCATION PODIUM 1 JOURNÉE EN SEMAINE	420 €	428 €	420 €	428 €	420 €	428 €
JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE	100 €	102 €	100 €	102 €	100 €	102 €
TRANSPORT PAR TRANCHE DE 10 KMS ALLER ET RETOUR DANS UN RAYON N'EXCÉDANT PAS 30 KMS		0 €	90 €	Forfait 92 €	90 €	92 € par tranche de 10 kilomètres aller et retour supplémentaires
CAUTION	500 €	530 €	500 €	530 € Sauf pour les Communes	500 €	530 € Sauf pour les Communes

Bernard ERNOT propose au Conseil Municipal :

- **d'APPROUVER** les tarifs ci-dessus.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Adopté à l'unanimité des membres présents

Ainsi fait et délibéré
Le 5 avril 2017
Pour extrait conforme
LE MAIRE



Pour le Maire,
L'Ajouté délégué

Bernard ERNOT